

## **Communiqué de presse – 25 janvier 2021**

### **Alors que l'Ethiopie est en proie à des violences indicibles, la Suisse affrète tranquillement un vol spécial vers Addis Abeba**

#### **Une des victimes de cette indignité, Tahir, a entamé une grève de la faim et de la soif ce dimanche 24 janvier 2021.**

Si la Suisse ne revient pas sur sa décision honteuse, mercredi 27 janvier, Tahir T., un Éthiopien sera sorti de sa cellule, maîtrisé, attaché, entravé, par plusieurs policiers. S'il s'agite, il aura même un casque sur la tête quand son escorte le traînera vers un véhicule, puis dans le vol spécial qui doit le ramener dans son pays d'origine. Son compatriote S.A., qui a rejoint l'établissement pénitentiaire de Frambois depuis quelques jours, subira le même sort.

#### **Un enchaînement implacable vers la déportation**

Ce pays où il était en danger, Tahir l'a fuit et est arrivé en Suisse, puis à Genève, en 2015. Mais comme celle de trop nombreux de ses compatriotes, sa demande d'asile a été refusée. La durée de son séjour, son intégration, son large réseau d'amis ici. Rien de cela ne compte. Berne a décidé qu'il devait partir. La machine s'est mise en marche.

Le 7 septembre 2020 au petit matin, il a été arrêté manu militari dans le foyer de l'Hospice général à Anières, où il survivait avec 10.-- d'aide d'urgence, dans un état dépressif chronique. Et conduit en prison administrative.

Cinq mois plus tard, il s'y trouve toujours. A quelques centaines de mètres du HCR. Une détention rendue encore plus pénible par la pandémie et deux périodes de quarantaine empêchant toute visite. Le temps d'un ultime recours, d'une pétition et deux refus de monter dans un avion de ligne. Il s'est tant débattu qu'il n'a pas pu être embarqué.

Tahir vit très mal cet enfermement qui n'a comme seul but de le laisser jour et nuit à disposition des autorités en vue de son expulsion. Terrifié par la perspective de retourner en Ethiopie, où il risque la prison ou pire, il ne lui reste plus que son corps pour protester. Il s'est mis en grève de la faim et de la soif.

Pendant ce temps la Suisse considère que l'Ethiopie est un pays sûr pour les personnes renvoyées et ne se pose pas la question de savoir ce qu'il adviendra d'elles au sortir de l'avion. Dans un déni de réalité encore plus criant vu l'actualité de ces derniers mois.

Est donc maintenant venu le temps de la montée en violence des moyens de contrainte. Et du vol spécial, organisé par Frontex, qui ramassera les déportés dans plusieurs aéroports. L'Union européenne est parvenue à conclure un accord avec l'Ethiopie, qui s'est déclarée prête à l'étendre à la Suisse, s'est réjouit le SEM dans son communiqué du 16.01.2019.

<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/sem/medien/mm.msg-id-73698.html>

#### **L'impuissance de la société civile et le monitoring des retours**

Les organisations établies dans le domaines de l'asile et des migrations mènent des campagnes et font du lobbying sans fin, mais leurs moyens sont toujours limités face à l'administration, notamment le SEM et ses centaines de fonctionnaires. C'est malheureusement trop souvent à l'occasion de drames individuels comme celui de Tahir que le vrai visage de la politique d'asile suisse, rigide jusqu'à l'absurde, est porté à la connaissance du public.

Pourtant, au chapitre V de son rapport de juillet 2020, la CNPT a réitéré ses demandes d'un monitoring des retours par des mécanismes des droits humains. Le « comité d'expert retour et

exécution des renvois » n'a même pas évoqué ce point dans sa réponse.

<https://www.nkvf.admin.ch/nkvf/fr/home/publikationen/schwerpunktberichte.html>

### **Un « accord » secret avec l'Ethiopie bien peu transparent**

Déjà en 2018 et 2019, la presse et la société civile et même des parlementaires s'étaient préoccupés de l'existence d'un « accord secret » entre la Suisse et l'Ethiopie, relatif à l'identification de ses ressortissants par la police secrète (NISS) et l'acceptation leurs retours forcés. Une note avait fuité...

La diplomatie a suivi son chemin, à Bruxelles, à Addis et à Berne. **Il semble que des accords tenus secrets avec l'Ethiopie permettent le renvoi d'Ethiopiens se trouvant sur notre sol**, selon une procédure déterminée, qui peut comprendre une interview au SEM, en présence de membres du NISS, venus directement d'Ethiopie à l'invitation de la Suisse. Les organisations de la société civile ont plusieurs témoignages d'exilés qui ont été interrogés dans leur langue maternelle, en présence de fonctionnaires fédéraux, sans que ceux-ci n'aient accès à aucune traduction et sans qu'un procès-verbal de l'entretien ne soit pris.

### **Que cessent :**

- **Les renvois forcés vers l'Ethiopie**
- **La conclusion d'accords opaques avec les pays tiers**
- **Le recours à la détention administrative en vue des renvois**

**NON AU VOL FRONTEX PREVU LE 27 JANVIER !!!**

**Les amis de Tahir**